



? *Que puis-je faire si j'ai l'impression d'avoir été contaminé(e) ou d'avoir contracté la maladie*

! Vous contactez tout simplement l'une des conseillères du bureau des MST/VIH du Service de santé publique de la ville d'Essen.

Elles vous donneront des informations

- sur ce que vous pouvez faire pour vous protéger
- sur ce que vous devriez faire après une contamination
- sur les traitements à suivre

Sans oublier que ce service met également des documentations informatives à votre disposition.

La consultation de nos services est anonyme et gratuite.

Heures de consultation

lundi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00
mardi et vendredi de 09h00 à 12h00

fermeture du bureau le mercredi

jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Les premiers jeudi du mois consultation de 14h00 à 18h30

Possibilité de consultation médical sur rendez-vous !

Au juste :

L'utilisation de préservatifs est la meilleure prévention de la transmission par voie sexuelle. Ils réduisent sensiblement le risque d'une contamination lors des rapports sexuels.

On peut traiter et guérir de nombreuses MST. Plus on s'y prend tôt, plus c'est mieux !

Service de santé publique

Service de consultation pour le SIDA et les MST

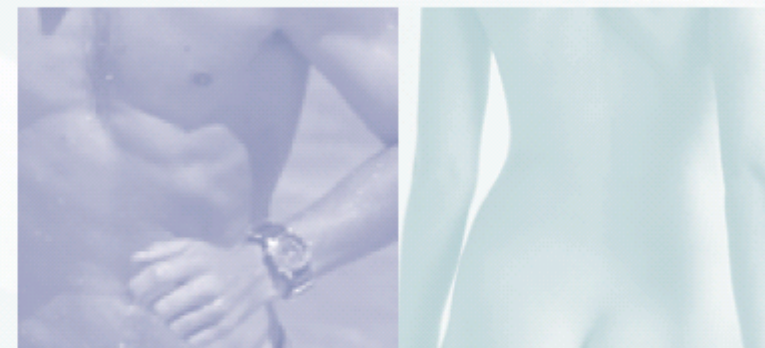
Hindenburgstr. 29
45127 Essen

n° de téléphone
0201 / 88 53 -210/ -211/ -220

Email :
sex.gesundheit@gesundheitsamt.essen.de

Internet : www.essen.de

Ce que vous devriez savoir...



sur la santé sexuelle



? Est-il vrai qu'on peut se faire dépister gratuitement du VIH au Service de santé publique

! Oui, cela est vrai. Toute personne qui le désire pourrait s'informer et se faire conseiller sur le VIH/SIDA chez nous gratuitement et sous le couvert de l'anonymat. Aussi pourra t-elle se faire dépister.

? Comment s'y prendre exactement

! Pendant nos heures de consultation et sans rendez-vous, vous pourrez venir dans notre bureau des MST/VIH où vous aurez d'abord un entretien confidentiel avec l'une de nos conseillères. Cela permet d'avoir une estimation de votre risque éventuel et de clarifier la question de savoir s'il est sensé de faire un test de dépistage du VIH.

? Que dois-je encore prendre en considération si je désire faire un test de dépistage du VIH

! Un test de dépistage du VIH ne permet que d'élucider les situations remontant à au moins trois mois. Après avoir encouru un risque éventuel, je dois donc attendre d'abord trois mois avant de me faire dépister du VIH pour savoir si je suis contaminé(e) ou non.

? Et qu'en est-il si j'ai l'impression d'avoir été contaminé(e) par une autre maladie sexuellement transmissible

! On peut détecter certaines maladies par un examen sanguin, d'autres par un examen clinique. Il est possible de venir en consultation chez notre médecin sur rendez-vous préalable.

Tout ce dont vous parlez ici avec nous sera absolument traité confidentiellement. Par ailleurs, aucune sorte d'informations ne sera transmise à de tiers !



Arrêt stop !

? Quelles sont les maladies sexuellement transmissibles qui existent

! Les maladies suivantes sont considérées comme des maladies sexuellement transmissibles (MST) :

SIDA / VIH

Une infection causée par le VIH se déroule à priori sans signes apparents et ne peut être décelée que par un test mettant les anticorps en évidence (examen sanguin). Des symptômes, tels les gonflements des ganglions lymphatiques, les fièvres et les diarrhées ne se déclarent que par la suite.

Infection aux chlamydia

Il s'agit d'une des MST les plus fréquentes en Allemagne. Ce type d'infection passe souvent inaperçu et ne se présente que sous forme de brûlures à l'écoulement par le canal urinaire et / ou de pertes.

La gonococcie (blennorragie)

est certainement la maladie vénérienne la plus connue. Elle se manifeste chez la femme et chez l'homme par des pertes verdâtres, jaunâtres, et/ou par des brûlures à l'écoulement par le canal urinaire. En outre, elle peut provoquer de légers saignements chez la femme.

La papillomatose / les condylomes papillomateux (HPV)

sont la dénomination de verrues cutanées de différentes tailles, ne causant aucune douleur et se présentant sur le vagin, la verge et / ou l'anus. Ces verrues sont cependant susceptibles de déclencher un cancer du col de l'utérus si elles se situent à cet endroit.

Hépatites A / B / C (jaunisse)

Les hépatites débutent le plus souvent par des douleurs abdominales et / ou aussi par des signes qui font penser à une grippe. Une coloration jaune typique de la peau et des yeux ne se présente pas toujours.

Il existe un vaccin contre les hépatites A et B !

La syphilis

est une maladie grave et susceptible d'avoir des conséquences graves pour la personne contaminée si elle n'est pas traitée. Les premiers signes d'une infection se caractérisent par une lésion indolore ou un chancre localisé au niveau du point de contact (p. ex. le vagin, la verge, l'anus). Un gonflement des ganglions lymphatiques se produit par la suite. Ceci est habituellement suivi d'éruptions cutanées, de fièvres, d'une perte des cheveux ou même d'atteintes plus graves.

Le stade précoce de l'infection est identifiable par un examen sanguin !

Les mycoses

se caractérisent par des démangeaisons, des brûlures à l'écoulement par le canal urinaire, des pertes et des douleurs durant les rapports sexuels.

L'herpès génital

est une maladie virale fréquente. L'herpès génital provoque des éruptions cutanées douloureuses sous forme d'ampoules, qui démangent, brûlent et se répandent en grappes.